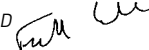




Edito

Promouvoir une ville durable, c'est intégrer dans les dimensions du développement, **la qualité de vie, les solidarités**. Il faut anticiper les besoins de la ville de demain et c'est la raison pour laquelle nous devons être à l'écoute des citoyens, acteurs du futur. Chaque jour, Ugine change, se métamorphose du fait des nombreux chantiers engagés, que ce soit au Chef-Lieu, aux Fontaines ou sur la zone industrielle. Ces investissements particulièrement lourds, confortent la sécurité et le bien-être des personnes et participent à la création d'emplois et au soutien de l'économie. Le bâtiment en cours de construction sur la zone industrielle est l'un des exemples le plus marquant du fait de son exemplarité reconnue à l'échelle nationale, tant par la valorisation de la filière bois locale, que par les énergies renouvelables installées (panneaux photovoltaïques) qui en feront un bâtiment qui produira plus de 10 fois l'énergie nécessaire à son fonctionnement. Il en est de même pour les premières maisons basse consommation en accession sociale en cours de réalisation aux Fontaines, mais également l'utilisation de matériaux recyclés provenant d'Ugitech, pour le carrefour d'Outrechaie. Enfin, les réflexions menées actuellement pour la constitution de la SEM doivent permettre de conforter, de façon durable, l'office HLM d'Ugine. C'est aussi l'occasion de retrouver l'esprit des fondateurs de 1926 en maintenant des loyers bas, avec comme perspective **la diminution des charges**. La gouvernance par les acteurs soucieux de l'intérêt des Uginois est la solution pour permettre ces investissements. Sans relâcher l'effort, Ugine doit faire preuve **d'originalité, de volontarisme, de maîtrise des fonds publics, de démarche d'optimisation des coûts et des charges** au regard du service rendu.

Franck LOMBARD
Maire d'Ugine
Vice-Président du Conseil Général



Ugine, au cœur du développement durable

La Ville poursuit ses actions de développement durable : suite à l'audit énergétique global, les travaux de rénovation du bâtiment municipal commencent et ont pour objectif **d'obtenir des logements à basse consommation**.

Le thème des déchets était au centre de la Semaine du Développement Durable. La table ronde du 1^{er} avril autour d'intervenants spécialistes, a permis à chacun de s'informer sur les dernières évolutions en matière de traitement et de recyclage sur le Département, et de prendre la mesure des avancées au niveau local.

Le matin même et malgré des conditions météo peu engageantes, des bénévoles ont nettoyé le canal Lallier avec le soutien de la Coral, de la Gaule Uginoise, de la Mycologie Botanique et de nos services : grâce à eux, l'équivalent d'un camion de déchets a pu être ramassé et évacué. **Merci à tous !**

Compostage collectif : une première expérience sur notre territoire en partenariat avec la Coral et l'OPH s'est mise en place.

Au Nouveau Cottaret et aux jardins de la Montagnette, des bacs sont installés afin que les **habitants d'immeubles puissent aussi fabriquer du compost** pour leurs plantations. Les ambassadeurs du tri ont distribué à chaque participant volontaire un bio-seau pour apporter régulièrement les épluchures et autres déchets alimentaires compostables dans les bacs collectifs. Les maîtres composteurs passeront 2 fois par semaine pour répondre aux questions et vérifier le bon déroulement du processus de compostage... **Rendez-vous dans un an pour la distribution du compost aux participants.**



C'est le printemps et on s'agite au jardin

Quelques règles du bien vivre ensemble : les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h00

Les déchets verts doivent être acheminés à la déchetterie et non pas brûlés sur place.

Eco-Geste

Vous voulez vous débarrasser de votre portable ou de vos cartouches jet d'encre usagés. Afin d'assurer leur recyclage, le Service Accueil de la Mairie met à votre disposition des sacs réservés à cet usage.

De plus, par votre geste, vous soutiendrez la Ligue contre le Cancer.

Renseignements : 04 79 37 33 00

Pour en savoir plus : www.recyclelist.eu



L'eau, une ressource à préserver



La préservation de la ressource en eau est une des préoccupations majeures de la Municipalité. Engagée depuis plusieurs années dans une démarche d'excellence de protection de la ressource, elle n'a cessé d'intensifier ses efforts sur la **mise à niveau des réseaux**, la **détection et la réparation des fuites**, le **remplacement des conduites défectueuses**, la **politique de gestion des bassins publics**, la **mise en place des périmètres de protection des captages**, une **nouvelle gestion**

du fleurissement (massifs en pleine terre, plantations sur bâches...)

La période de sécheresse de 2009 qui a conduit la commune à engager des procédures particulières (jaugeage hebdomadaire des sources communales, surveillance accrue des réservoirs...) démontre que même si nous disposons d'une ressource satisfaisante, nous devons rester **très vigilants et œuvrer pour conserver ce bien si précieux**.

La Station de la Serraz fait peau neuve :

En fonctionnement depuis octobre 1973, la station a été très sollicitée pendant l'été 2009. En effet, **790 heures de pompage ont été nécessaires, représentant 55 300 m³**, d'où l'importance de garder cet équipement en l'état.

Au-delà de la vétusté des éléments de pompage, il s'est avéré nécessaire de remplacer les deux groupes d'électropompes de la station.

Les travaux d'un montant de 30 000 euros et réalisés par l'entreprise RECTIMO se sont terminés fin mars.

Ils contribuent largement à la préservation de la ressource.



ATTENTION

La Municipalité souhaite sensibiliser les usagers sur l'élimination des lingettes domestiques.

Ne les jetez pas dans les toilettes !

Cela nuit fortement au réseau d'assainissement contrariant son rôle d'épuration en créant des bouchons, et au fonctionnement de la station d'épuration en colmatant les appareils de traitement jusqu'à la casse.

*Pour simplifier le paiement de vos factures d'eau, optez pour le prélèvement automatique.
Renseig : service finances
Tél 04 79 37 35 08*

15 ans déjà de partenariat avec Manaode à Madagascar

Depuis 1996, notre Ville est fortement impliquée dans l'action humanitaire en partenariat avec l'association Manaode. La première action s'était concrétisée par l'arrivée à Tananarivo du célèbre ludobus, aménagé depuis en infirmerie.

Notre soutien financier 2009 a permis la mise en oeuvre de nombreux travaux, dans le centre d'accueil et d'éducation d'Antananarivo,

(assainissement des eaux pluviales, réfection des préaux, des sanitaires et de l'entrée du Centre ...) pour un montant de 5 463 euros. Cet engagement et ces aménagements améliorent considérablement les **conditions de vie des 122 enfants** âgés de 6 à 18 ans accueillis au Centre.

Fiers de cette réhabilitation, les enfants ont célébré, le 22 octobre dernier, le 10^e anniversaire du Centre en présence des autorités malgaches et de la chanteuse Bodo.



Travaux à l'Ehpad

L'Ehpad La Clairière est devenu un établissement communal depuis le 1^{er} janvier 2010. L'Ehpad La Nivéole compte désormais 75 lits. Cet événement a été fêté vendredi 5 février par une assistance nombreuse, autour du verre de l'amitié.

En ce début d'année, des travaux ont été entrepris afin de répondre aux nouveaux besoins et d'améliorer les conditions de vie de nos résidents et de nos personnels :

- **agrandissement de la salle à manger** : sa capacité d'accueil a été portée à 82 personnes. L'espace est lumineux, l'aménagement mural réalisé, la mise en place du matériel audiovisuel adaptée et la réhabilitation de la terrasse extérieure contribue au bien-être de nos résidents.

Cette salle située au cœur de l'établissement (rez-de-chaussée) se veut un lieu de vie et de convivialité paisible et agréable, resserrant les liens entre les résidents.

- **mise en conformité du système de Sécurité Incendie et de Désenfumage** avec notamment le remplacement de la centrale incendie devenue obsolète, et des travaux d'amélioration du système de désenfumage actuel ;
- **renouvellement du dispositif "Appel malades"**
- **agrandissement de la lingerie.**



Un nouvel engin de déneigement

Dans le cadre du programme pluriannuel de renouvellement de son parc de véhicules, la Ville s'est dotée d'un **nouveau tracteur**, affecté notamment pour le **déneigement à Héry**. Plus confortable et plus maniable, il assure de meilleures conditions de conduite pour les agents lors des différentes manœuvres. Il est équipé d'une saleuse gravillonneuse auto-portée avec adaptation d'une épareuse pour l'entretien estival des talus.

Prix d'acquisition :
146 175 €



Un Centre de Loisirs municipal

au service des familles et des enfants

Il assure l'accueil et l'animation pour les enfants de 3 à 11 ans, de 16 h 30 à 18 h 30, pendant la période scolaire et de 7 h 30 à 18 h 30 le mercredi et pendant les vacances scolaires.

Du 5 juillet au 2 septembre, il vous proposera des ateliers, des animations à la journée ou 1/2 journée, des mini-camps, des grands jeux.

Consultez notre prochain Guide de l'Été 2010 qui vous détaillera toutes les activités que l'on vous aura concoctées.

Renseignements et inscriptions :
Centre de Loisirs, Maison de l'Enfance,
Place Montmain, Tél. 06 15 43 17 22

Ugine participe à la 14^e Biennale de la Danse

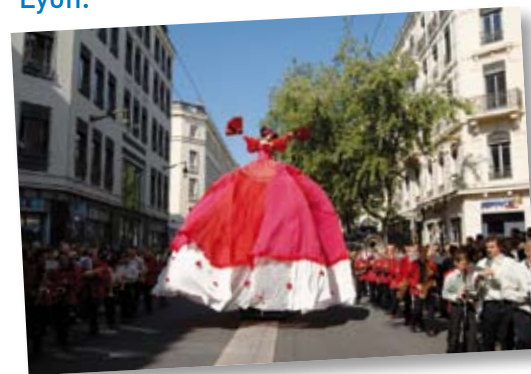
Le défilé, événement phare de la célèbre Biennale de la Danse de Lyon, se déroulera le **dimanche 12 septembre 2010**. Cette grande parade chorégraphique rassemble plus de **4 500 participants amateurs**, encadrés par **250 artistes professionnels**.

La Compagnie de danse Gambit, retenue pour assurer la conception et la réalisation des "Pointillés" du défilé, a souhaité

faire participer les habitants des villes d'Albertville et d'Ugine à cette grande parade.

Une réunion d'information, animée par le Centre Social, pilote du projet pour Ugine a eu lieu le 9 mars et une vingtaine de candidats a ainsi pu être retenue. Ceux-ci participent activement aux répétitions, encadrées par la Compagnie Gambit, afin d'être prêts pour ce grand spectacle.

Rendez-vous est d'ores et déjà pris pour le 12 septembre à Lyon.



GALLIO participe au 13^e Raid Junior

Du 12 au 16 avril, cent trente jeunes sportifs ugiens et originaires de communes voisines, ont participé au 13^e Aventure Raid Junior. Répartis en 26 équipes, ils ont affronté une semaine d'épreuves sportives intensives (cross au complexe sportif, ski à Crest-Voland, natation au centre atlantique, patinage à la Halle Olympique...) avec, en prime, un questionnaire sur la montagne et l'intercommunalité. Chaque jour, l'équipe gagnante se voyait récompensée par un partenaire. De nombreux clubs sportifs ugiens ont prêté leurs concours dans l'organisation des épreuves, soutenus par le Comité de Jumelage.

Une particularité pour ce 13^e Aventure Raid Junior : la participation des jeunes Italiens de Gallio, très motivés, qui ont pu apprécier l'accueil et la qualité des installations communales et intercommunales.

Fabien GENGENBACHER, joueur au FC Grenoble Rugby Pro D2, ancien jeune sportif ugiens, a eu l'honneur de

parrainer cette 13^e édition de l'Aventure Raid Junior, et a incarné l'esprit d'équipe, moteur de ce fameux Raid Sportif.

Rendez-vous pris pour le prochain Raid Junior Adultes : le célèbre Ugitech Trans Montagnes, le samedi 26 juin.



Festi'livre 2010 sur le thème de l'Afrique



Encore un grand succès pour l'édition 2010 du Festi'livre, au cours duquel Franck LOMBARD a accueilli Philippe MASURE, Maire d'Albertville

Accueillez un enfant pendant l'été

Le temps des vacances est un moment propice aux échanges et aux découvertes. Dans le cadre de l'Accueil familial, vous pouvez ouvrir votre foyer à un enfant de 6 à 11 ans, venu d'une famille en difficulté, et lui permettre d'acquiescer de nouveaux repères.

L'Equipe du Secours Catholique vous accompagnera dans cette aventure enrichissante avec l'esprit qui nous anime : respect des différences, reconnaissance des capacités de l'enfant et discrétion sur son histoire.

Pour davantage d'informations, contacts :

- Téléphone : 04 79 60 54 00
- mail : sc-chambery@secours-catholique.org
- adresse : Secours Catholique

297 chemin de la Martinière - 73000 Bassens



Venez-vous exprimer au Conseil Local de Développement

Le Bassin d'Albertville, ce sont 37 communes regroupées dans un syndicat, le syndicat Arlysère, pour construire des actions à dimension intercommunale. Ce dernier met en place des projets de territoire, qui font l'objet de contrats avec la Région et le Département. La Loi de 1999 oblige la création à cette échelle d'un **Conseil Local de Développement**, assemblée représentative de la société civile. Les Conseils Locaux de Développement sont instaurés par la Loi, il en existe environ 400 en France. Leur objectif est de permettre aux citoyens de participer à la vie et aux projets de leur territoire. Ainsi, le CLD exprime des avis, des préconisations sur ces projets, il est une force de proposition citoyenne sur des sujets importants : l'environnement, l'économie, le tourisme, la culture... Notre CLD du Bassin d'Albertville existe depuis maintenant cinq ans. Il regroupe une trentaine de bénévoles issus du monde associatif, syndical, économique et des habitants de nos cantons attachés aux défis et à l'avenir de leur territoire. Il fonctionne avec un président et deux vice-présidents. Il se réunit tous les un à deux mois, sur des sujets dont il se saisit. Il accueille si besoin des intervenants extérieurs, des spécialistes pour enrichir ses propositions. Les rencontres du CLD ont lieu à Albertville ou ses alentours.

Les portes de cette assemblée sont ouvertes à tous, aucune condition particulière n'est demandée. Celles et ceux, habitants, bénévoles, associatifs, acteurs sociaux - économiques... qui souhaitent nous rejoindre sont les bienvenus. Contactez nous pour plus d'information (04 79 32 89 25 ou contact@cbe-savoie.com)

Rhône-Alpes

Le CLD est soutenu pour dans son fonctionnement par la Région Rhône-Alpes

Ugine.com
vers une nouvelle formule,
un nouveau site...

Des bannières,
des bandeaux,
à l'image de la Ville...

Si vous avez des idées, des
photos, n'hésitez pas à nous
les soumettre à :

service-communication@ugine.com



Mairie d'Ugine
Place de l'Hôtel de Ville - BP2 - 73401 UGINE Cedex
Tél. 04 79 37 33 00 - Fax 04 79 37 36 07
mairie@ugine.com - www.ugine.com

Responsables de rédaction :
M. Perrin, S. Ghiron, M.C. Balocchi, avec l'aimable
participation des services municipaux.

Directeur de la publication : Le Maire

Ugine.com - Mai 2010 - [Nouvelles-Impressions.com](http://www.nouvelles-impressions.com)